
Trees and green waste

Cutting down trees

In the last few weeks, I have received a few inquiries from residents who wish to have the public tree in front of their house cut down. Some of these requests were solely for aesthetic reasons. However, the Town places much weight on the benefit trees bring to our environment and our property values. The Town will only fell a tree in the public domain if it is dead or severely diseased or if it poses a threat to public safety.

For a tree on private land, a permit is required before the homeowner can fell the tree. Please speak to the Town Building inspector for the very clear conditions that must be met before a permit is issued.

Tree maintenance

If you notice a Town tree needs to be trimmed or inspected (for safety or health of the tree), call Public Works. Please remember that no one may prune a tree or shrub planted on the public domain other than authorized Public Works employees.

Planting more mature trees

If you don't currently have a Town tree in front of your home, the new tree purchase policy will now allow you to get a bigger, more mature tree than is generally planted. There will be a modest fee to defray the cost. For more information please contact Public Works.

Extra green waste from your garden and yard

Green waste such as leaves, small plants, weeds and grass cuttings can be placed in paper bags, cardboard boxes or open garbage pails next to the organic waste brown bin on Tuesday before 7 am. Do NOT use plastic bags for garden waste! Small twigs and branches from trees and hedges, with a diameter less than 2 cm and less than 1 m in length, will be collected by Public Works upon request. Call them for more information concerning pick up time. Large branches, tree stumps, etc., are not collected by Public Works. Residents must make arrangements with a private contractor for these pickups.

Don't blow leaves into the street

Finally, please do not blow or allow your contractor to blow any green waste onto the street. This is a finable offence. This waste blocks the catch basins, causes increased risk of flooding and ice buildup and impedes street cleaning.

To contact Public Works, call **514-485-8597**.

Enjoy the beautiful autumn season!

Maria Torres, Councillor
Public Works, Buildings
mtorres@montreal-west.ca



COUNCIL Communiqué

Mayor's report

Remembrance Day project

After our Remembrance Day ceremonies last year, I was approached by Dr. Robert Drummond who was impressed by the community support and respect shown towards our veterans. He had a suggestion about making our residents aware of the soldiers named on our Cenotaph and their connection with our neighbourhood. Dr. Drummond did an amazing amount of research, in conjunction with Mr. David Watson, to help make our residents aware of these soldiers.

At the beginning of November, you will see some information along Westminster that will show pictures of these soldiers and a few points about their connection with our Town and neighbourhood. In some cases, they attended Montreal West High School or Elizabeth Ballantyne School. In other cases, they lived on one of our streets. Just a few points, so people are aware of the sacrifices these soldiers made for their neighbours.

CP Holiday Train

On **Thursday, November 27th**, around 6:35 pm, the CP Holiday Train will be making a stop at our train station. This is the first time our Town is hosting a stop by the Holiday Train. The Holiday Train makes stops in local communities offering free concerts and seasonal festivities from a boxcar that has been converted into a travelling stage. The concerts are free but attendees are encouraged to make a donation to a local food bank – either a non-perishable food item or a cash donation.

In our case, all food donations will go to the NDG Food Depot and all monetary donations will be split between the NDG Food Depot and our own *Meals on Wheels* program.

The Holiday Train is an annual fundraising program in its 16th year and has collected close to \$9.5 million and 3.3 million pounds of food since its inception in 1999.

Please make a note in your calendars to come enjoy the Holiday Train in Montreal West and remember your donation.

Coffee with the Mayor

The next Coffee with the Mayor will take place on **Wednesday, November 19th**, at 7:30 am.

Beny Masella
Mayor, Town of Montreal West
bmasella@montreal-west.ca



Everything you ever wanted to know about water tax...

The delivery of clean water is an important municipal responsibility. In Montreal West, property owners pay a water tax based on usage, as determined by water meters located in each residence or business. The more water you use, the higher your water tax bill will be.

Who is responsible for the delivery of clean water?

The City of Montreal is responsible for the production and treatment of water at its filtration plant, and for its delivery to the entrance of the Town. The Town is charged an amount based on usage.

Montreal West is then responsible for the distribution of water to all residences and businesses in its territory, as well as for the carrying away of storm water and the waste water from these properties to the city system for treatment and eventual release. This involves many operations including: analysis of water quality, inspection and repair of leaks in the system, repair and replacement of fire hydrants, repair and replacement of catch basins, as well as the repair, maintenance and replacement of Town water mains and sewers.

In the past few years, with the help of provincial grants, Montreal West has invested heavily into its water infrastructure system. Sewers and water pipes have been replaced on sections of Brock North, Ballantyne North, Stra-thearn, Sheraton Drive, Radcliffe, Banstead, Campbell, Easton, Broughton, Ainslie, Brock South and Brynmor.

How is the water tax determined?

Water use is measured in cubic meters. All property owners recently received a water meter reading card which they were asked to complete and return to the Town. If you did not return your card, your water use will be estimated and you will be levied an additional charge of \$50.

The water tax rate of \$26.47 per 1000 cubic feet remains unchanged since 2012. Water tax bills will be mailed out on October 28, with the **payment due date of November 27.**

How can I decrease my water consumption?

The good news is with a bit of forethought you can reduce your water consumption with important results, both financially and environmentally. Clearly, the more water we consume, the more waste water is returned to our lakes and rivers, and the more energy is

required to treat it. According to *Réseau Environnement*, Quebecers are the second highest consumers of water in the world! We've obviously got some serious habits to break. So how to start?

The biggest water-guzzler in our homes is the toilet, especially those manufactured before 1980. You can purchase a low-flow model and save 6L per flush or retrofit your current one by adding plastic bags or bottles full of water to the tank. Don't add a brick or a stone, as they may cause damage over time. You can also adjust the ball mechanism to reduce the water flow into the tank.

Low-flow shower heads and faucets are two more ways to save. An efficient showerhead will save you 8L per minute! New water-saving dishwashers and washing machines can cut this consumption by 40%. Families with young children will find these appliances really make a difference.

And while Montreal West is proud to be known as the "garden suburb", outdoor water use accounts for up to 50% of our water bills. An hour of lawn sprinkling uses 1300L of water! A low-angle pulsating sprinkler can cut this way down, and 2"-4" of mulch on your garden will drastically reduce the need to water.

Running a hose to wash your car can take 400L, but using a bucket and sponge plus a trigger nozzle can save a whopping 300L of these. If you've got a pool be sure to use a cover to minimise evaporation (and as a recommended child-safety measure). There are many more such suggestions at <http://water.greenventure.ca/indoor-tips>.

For generations in Canada, we've taken water for granted, so it may be hard to begin taking preservation seriously. But the way we live now will dictate the future we leave our kids. Water conservation is actually pretty simple and painless, and we encourage you to do your part.

If you have questions related to your water tax bill, please contact Ann Otis at **514-485-8941**.

Colleen Feeney, Councillor
Finance, Administration and Human Resources
cfeeney@montreal-west.ca

Elizabeth Ulin, Councillor
Recreation & Culture, Environment
elin@montreal-west.ca

Is traffic a problem on your street?

One of the most common concerns I hear is traffic. Residents want streets that are quiet, safe and secure. To address concerns about excessive traffic volume and speed on residential roads (not collectors like Nelson or Parkside or arterials like Westminster or Sherbrooke), in 2011 the Town adopted a Traffic Calming Policy which establishes objective acceptable thresholds for volume and speed and lays out a process for requesting a traffic calming measure such as a speed hump on your street. For more information about this policy, visit our website (<http://www.montreal-ouest.ca/en/traffic-calming-policy-for-neighborhood-streets/>) or contact Lieutenant Demetrios Georgiou at **514-484-4633**.

Briefly, if you believe there is a traffic problem on your street, make a request in writing to Public Security. Traffic counts will be done and the results reviewed by the Traffic and Safety Committee (TASC). The TASC makes a recommendation to Council on whether to install a calming measure, what kind and where to locate it. Sometimes, it is necessary to consult a traffic expert for more information or advice about which type of measure would be most effective. Experts say, people generally perceive traffic to be faster and more voluminous than it actually is. Interestingly, we have found the data backs this up, as most requests are found to be unwarranted by traffic counts.

Another step residents can take to reduce traffic speed on their streets is to file an on-line traffic complaint report to the SPVM. Our PSOs have no jurisdiction over moving violations. Go to: <http://www.spvm.qc.ca/fr/PDQ9/Circulation>. We find the police respond to complaints by increasing their presence in affected areas.

Julie Tasker-Brown, Councillor
Public Security, Urban Planning
jtasker-brown@montreal-west.ca

Arbres et résidus verts

Abattage d'arbres

Au cours des dernières semaines, j'ai reçu des demandes de résidents qui voulaient faire couper l'arbre public devant leur maison, dont certaines ne s'appuyaient que sur l'esthétique. Cependant, la Ville accorde beaucoup d'importance aux bénéfices des arbres pour l'environnement et la valeur des propriétés et n'abattrait un arbre du domaine public que s'il est mort, gravement malade ou menace la sécurité publique. Pour un arbre en terrain privé, le propriétaire doit obtenir un permis avant de pouvoir l'abattre. Veuillez contacter l'inspecteur-urbaniste de la Ville pour avoir les conditions précises qui mèneront à la délivrance du permis.

Entretien des arbres

Si vous notez qu'un arbre de la Ville doit être émondé ou inspecté (question de sécurité ou de santé de l'arbre), contactez les Travaux publics. N'oubliez pas, personne autre que le personnel autorisé des Travaux publics ne peut tailler un arbre du domaine public.

Planter des arbres adultes

Si vous n'avez pas d'arbre de la Ville devant votre maison, la nouvelle politique d'achat d'arbres vous permettra d'obtenir un arbre plus gros, plus adulte, que ce qui est généralement planté. Des frais modestes s'appliqueront pour couvrir les coûts engendrés. Pour plus amples renseignements, veuillez contacter les Travaux publics.

Résidus verts supplémentaires de votre cour ou jardin

Les résidus verts comme les feuilles, petites plantes, herbes et résidus de gazon peuvent être mis dans des sacs de papier, boîtes de carton ou poubelles ouvertes à côté du bac brun de matières organiques, le mardi avant 7 h. N'utilisez PAS de sacs de plastique pour les déchets de jardin! Les brindilles et branches d'arbres et de haies d'un diamètre de 2 cm ou moins et jusqu'à 1 m de longueur seront cueillies par les Travaux publics à demande. Contactez les Travaux publics concernant l'horaire de ramassage. Les Travaux publics n'enlèveront pas les grosses branches, les souches, etc., et les résidents devront prendre arrangements avec un entrepreneur dans ces cas-là.

Ne déposez pas les feuilles dans la rue

Finalement, veuillez ne pas souffler de résidus verts dans la rue et ne permettez pas à votre entrepreneur de le faire. Il s'agit là d'une infraction passible d'amende. Ces déchets obstruent les puits et augmentent les risques d'inondation et d'accumulation de glace et nuisent au nettoyage de rue.

On peut joindre les Travaux publics au **514-485-8597**.

Passez un superbe automne!

Maria Torres, conseillère
Travaux publics et édifices municipaux
mtorres@montreal-west.ca



Rapport du maire

Projet du jour du Souvenir

Après nos cérémonies du jour du Souvenir l'an dernier, le Dr Robert Drummond m'a approché, se disant impressionné par l'appui communautaire et le respect à l'endroit de nos vétérans. Il avait une suggestion pour faire connaître les soldats recensés sur notre cénotaphe et leur lien à notre entourage. En collaboration avec M. David Watson, le Dr Drummond a fait de nombreuses recherches pour aider nos résidents à faire connaissance avec ces soldats.

Au début-novembre, vous verrez apparaître le long de Westminster des photos de ces combattants et quelques données qui démontrent leur rapport à notre ville. Certains ont fréquenté le Montreal West High School ou l'école Elizabeth-Ballantyne. D'autres ont vécu sur l'une ou l'autre de nos rues. Simplement quelques points pour que les gens soient conscients des sacrifices de ces soldats pour leurs voisins.

Train des Fêtes du CP

Le **jeudi 27 novembre** vers 18 h 35, le Train des Fêtes du CP s'arrêtera à notre gare. Ce sera sa première visite dans notre ville. Le Train des Fêtes fait escale dans différentes collectivités, offrant concerts gratuits et autres activités saisonnières à bord d'un wagon couvert converti en scène mobile. Les concerts sont offerts gracieusement, mais on invite les spectateurs à faire un don à une banque alimentaire, en offrant des denrées non périssables ou de l'argent.

Dans notre cas, la nourriture recueillie ira au Dépôt alimentaire NDG et les dons en argent seront séparés entre le Dépôt alimentaire NDG et notre programme local de *Popote roulante/Meals on Wheels*.

Le Train des Fêtes est un programme de collecte de fonds annuel qui en est à sa 16^e année et a amassé près de 9,5 millions de dollars et 3,3 millions de livres de nourriture depuis ses débuts en 1999.

Veuillez le noter à votre calendrier et venez profiter du Train des Fêtes à Montréal-Ouest sans oublier votre don.

Café avec le maire

Le prochain Café avec le maire aura lieu le **mercredi 19 novembre** à 7 h 30.

Beny Masella

Maire, ville de Montréal-Ouest
bmasella@montreal-west.ca

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la taxe d'eau...

La distribution d'eau propre est une importante responsabilité municipale. À Montréal-Ouest, les propriétaires payent une taxe d'eau basée sur la consommation telle que déterminée par les compteurs situés dans chaque résidence ou établissement d'affaires. Plus vous utilisez d'eau, plus votre compte de taxe d'eau sera élevé.

Qui a la responsabilité de distribuer de l'eau propre?

La ville de Montréal est responsable de la production et du traitement de l'eau à son usine de filtration et de sa livraison à Montréal-Ouest. La Ville est facturée selon la consommation.

Montréal-Ouest est ensuite responsable de la distribution de l'eau aux résidences et établissements sur son territoire ainsi que de l'évacuation de l'eau pluviale et des eaux usées de ces propriétés vers le système de Montréal pour traitement et évacuation finale. Cela comprend de nombreuses opérations incluant l'analyse de la qualité de l'eau, l'inspection et la réparation des fuites dans le réseau, la réparation et le remplacement des bornes d'incendie, la réparation et le remplacement des puisards ainsi que la réparation, la maintenance et le remplacement des conduites de distribution et des égouts.

Au cours des dernières années, à l'aide de subventions provinciales, Montréal-Ouest a fortement investi dans son système d'infrastructures d'eau. Les égouts et les conduites d'aqueduc ont été remplacés dans des sections de Brock Nord, Ballantyne Nord, Strathearn, promenade Sheraton, Radcliffe, Banstead, Campbell, Easton, Broughton, Ainslie, Brock Sud et Brynmor.

Comment établit-on la taxe d'eau?

La consommation est mesurée en mètres cubes. Récemment, tous les propriétaires ont reçu une carte pour la lecture du compteur d'eau qu'ils devaient remplir et retourner à la Ville. Si vous ne l'avez pas retournée, votre consommation sera estimée et des frais additionnels de 50 \$ seront imposés.

Depuis 2012, le tarif de la taxe d'eau est inchangé à 26,47 \$ par 1000 pieds cubes. Les comptes de taxe d'eau seront postés le 28 octobre, avec **paiement échéant le 27 novembre**.

Comment réduire ma consommation d'eau?

La bonne nouvelle est qu'avec un peu de prévoyance vous pouvez réduire votre consommation d'eau avec des résultats appréciables, tant financièrement qu'environnementalement. Manifestement, le plus nous consommons d'eau, le plus nous retournons

d'eaux usées à nos lacs et rivières et le plus nous utilisons d'énergie pour les traiter. Selon Réseau Environnement, les Québécois sont les deuxièmes plus grands consommateurs d'eau au monde! De toute évidence, nous avons des habitudes bien ancrées à changer. Par où commencer?

La toilette est le pire glouton pour l'eau dans la maison, particulièrement si elle date d'avant 1980. Vous pouvez acheter un modèle à faible débit et épargner six litres par utilisation de la chasse ou modifier l'actuelle en déposant des bouteilles ou des sacs remplis d'eau dans le réservoir. Évitez d'y mettre une brique ou une pierre; avec le temps, elles pourraient causer des dommages. Vous pouvez aussi ajuster le mécanisme du flotteur pour réduire le volume d'eau dans le réservoir.

Des pommes de douche et robinets à faible débit peuvent aussi vous faire économiser. Une pomme de douche efficace épargnera huit litres à la minute! Les lave-vaisselles et lessiveuses récents peuvent réduire la consommation de 40 %. Les familles avec de jeunes enfants trouveront que ces appareils font une réelle différence.

Bien que Montréal-Ouest soit fière de son vocable de « banlieue-jardin », l'utilisation extérieure représente 50 % de nos factures d'eau. Une heure d'arrosage du jardin utilise 1300 litres d'eau! Un arroseur oscillant à angle bas peut grandement diminuer le volume requis et 5 à 10 cm (2-4 po) de paillis sur le jardin réduiront de beaucoup le besoin d'arroser.

Faire couler un boyau pour laver sa voiture peut demander 400 litres d'eau, mais utiliser un seau et une éponge ainsi qu'un pistolet de distribution épargnera jusqu'à 300 litres. Pour la piscine, utilisez une couverture pour minimiser l'évaporation (et comme mesure de sécurité recommandée pour les enfants). Voyez de nombreuses autres suggestions du genre à <http://water.greenventure.ca/indoor-tips>.

Pendant des générations, les Canadiens ont tenu l'eau pour acquise; il pourrait donc être difficile de commencer à prendre la préservation au sérieux. Notre façon de vivre aujourd'hui dicte l'avenir que nous réservons à nos enfants. La conservation de l'eau est réellement assez simple et sans douleur, et nous vous encourageons à faire votre part.

Si vous avez des questions concernant votre compte de taxe d'eau, veuillez contacter Ann Otis au **514-485-8941**.

Colleen Feeny, *conseillère Finances et administration et Ressources humaines*
cfeeny@montreal-west.ca

Elizabeth Ulin, *conseillère Loisirs et culture et Environnement*
eulin@montreal-west.ca

Circulation problématique sur votre rue?

La circulation est une des préoccupations les plus courantes dont j'entends parler. Les résidents veulent des rues tranquilles et sécuritaires. Pour traiter des questions de fort volume de circulation et de vitesse excessive dans les rues locales (non pas collectrices comme Nelson ou Parkside ou artérielles comme Westminster ou Sherbrooke), la Ville a adopté une politique d'apaisement de la circulation. Celle-ci établit des seuils objectifs raisonnables de volume et de vitesse et expose un processus de demande de mesures d'apaisement de la circulation comme un dos d'âne allongé pour votre rue. Pour plus amples renseignements, visitez notre site Web (<http://www.montreal-ouest.ca/fr/politique-dapaisement-de-la-circulation-pour-rues-locales/>) ou contactez le lieutenant Demetrios Georgiou au **514-484-4633**.

En bref, si vous croyez que votre rue souffre d'un problème de circulation, faites une demande écrite à la Sécurité publique. Des recensements de circulation seront effectués et le Comité sur la circulation et la sécurité (CCS) analysera les résultats. Le CCS adresse au Conseil sa recommandation d'installer ou non une mesure d'apaisement, de quel type et où l'installer. Parfois, il sera nécessaire de consulter un expert en circulation pour analyse plus poussée ou des conseils sur le type de mesure le plus approprié. Les experts sont d'avis que les gens perçoivent le volume et la vitesse pires que la réalité. Les données recueillies confirment cette opinion et la plupart des demandes sont non fondées sur la base des relevés.

Les résidents peuvent aussi entreprendre une autre démarche pour réduire la vitesse sur leur rue, soit déposer une plainte en ligne auprès du SPVM au www.spvm.qc.ca/fr/PDQ9/Circulation. Nos ASP n'ont pas compétence relativement aux infractions de circulation. Nous avons constaté que les policiers répondent aux plaintes en accroissant leur présence dans les secteurs affectés.

Julie Tasker-Brown, *conseillère Sécurité publique et Urbanisme*
jtasker-brown@montreal-west.ca